

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MARS 2023

### Délibération n°2023 – 09 : Avis sur le montant seuil pour l'inscription du nom du donateur en Rotonde de la Bibliothèque

Le conseil d'administration, dans sa séance du 31 mars 2023, approuve un  
montant seuil de 200 € pour l'inscription du nom du donateur en Rotonde  
de la Bibliothèque de l'École nationale des chartes.

Nombre de votants : 21  
Pour : 21  
Contre : /  
Abstention : /

Le président du conseil d'administration de  
l'École nationale des chartes

  
Christophe STRASSEL